



LE REPERAGE MAMMAIRE PRE-OPERATOIRE

Il consiste à signaler l'endroit où est placée une anomalie afin de la trouver facilement lors d'une intervention chirurgicale.

Dans le cas d'une indication chirurgicale posée après vérification de la nature de la lésion par prélèvement, le repérage permet de faciliter le geste du chirurgien et d'enlever le moins de tissu mammaire possible.

On utilise parfois un simple marquage cutané en regard de l'anomalie.

Mais le plus souvent on place un repère au contact ou à travers la lésion. Il s'agit d'un fil métallique, avec à son extrémité un dispositif s'accrochant à l'anomalie à retirer. On parle de harpon ou de hameçon. Il est placé sous contrôle radiologique (sous stéréotaxie), ou sous échographie.

L'EXAMEN

Il dure environ 20 minutes. Vous n'avez pas besoin d'être accompagnée.

Il est réalisé sous contrôle échographique si l'anomalie est visible à l'échographie, ou sous mammographie (stéréotaxie) si l'anomalie est visible seulement à la mammographie.

Après désinfection cutanée en trois temps et anesthésie locale, on met en place le harpon au contact ou de part et d'autre de la lésion.

En fin de procédure, la partie externe du harpon est protégée par un pansement hermétique.

2 clichés sont ensuite effectués afin de vérifier la position du harpon.

Le patiente repart avec l'intégralité de son dossier, à remettre au chirurgien.

APRES L'EXAMEN

- ne pas mouiller le pansement
- éviter de porter des charges lourdes.

RISQUES

- hématome
- infectieux, exceptionnels grâce aux précautions d'asepsie
- déplacement du harpon de quelques centimètres dans le sein selon sa consistance (surtout dans le cas des seins de structure très grasseuse)
- pneumothorax, exceptionnel

Madame, Mademoiselle... a lu cette fiche et donne son accord pour que l'examen soit réalisé le ...